

INFORMATIONS CLES POUR LES INVESTISSEURS

Ce document apporte des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

ODDO BHF Future of Finance

(ci-après, le « Fonds »)

Cet OPCVM est géré par ODDO BHF Asset Management SAS

CODE ISIN: Part CI-EUR - FR0011156215 - EUR - Capitalisation

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Ce Fonds est classifié : Actions internationales

L'objectif de gestion du Fonds est de générer une croissance du capital en investissant dans des actions internationales cotées de sociétés qui bénéficient des changements et tendances de long-terme contribuant à l'évolution et la mutation du secteur financier international. Le Fonds investit dans différentes thématiques financières et notamment dans les quatre sous-thèmes non exclusifs suivants : banques, service de paiement et de transaction, services financiers spécialisés et sociétés financières disruptives.

Le Fonds est géré de manière active et en rapport à son indicateur de référence, l'indice MSCI ACWI Financials Index (Net Return) en Euro, qu'il cherche à surperformer sur un horizon de placement minimum de 5 ans. Le Fonds vise à surperformer son indicateur plutôt qu'à le répliquer avec précision et peut s'en écarter.

Le processus d'investissement se caractérise par quatre étapes :

Etape 1. L'univers d'investissement initial est composé des valeurs de l'indice MSCI ACWI Financials Index Net Return. Une analyse « top-down » est réalisée afin d'identifier les sous-thèmes les plus pertinents par rapport à la thématique du Fonds.

Etape 2 : Filtre quantitatif. Un score est attribué à chacune des entreprises de l'univers d'investissement, en fonction de critères tels que la capitalisation, la croissance des bénéfices, la valorisation entre autres.

Etape 3 : L'équipe de gestion procède ensuite à une analyse discrétionnaire de l'univers d'investissement retenu, en trois étapes : (i) une approche « top-down » par zone géographique et par secteur (ii) une analyse des sociétés visant à vérifier que les éléments fondamentaux qui sous-tendent la rentabilité financière de l'entreprise seront préservés, voire améliorés ou retrouvés, dans les années à venir ; et (iii) la valorisation des entreprises selon différentes méthodes.

Etape 4 : L'équipe de gestion finalise la construction du portefeuille en réalisant un classement des entreprises analysées, selon son niveau de conviction. Le portefeuille final comprendra entre 40 et 60 titres.

Le Fonds investit au moins 90% de son actif net dans des actions internationales cotées.

Le Fonds peut investir jusqu'à 50% de son actif net dans des actions émises par des émetteurs dont le siège social est situé dans un pays non-membre de l'OCDE (c'est-à-dire un pays émergent) et jusqu'à 50% dans des actions libellées en devises de pays non-membres de l'OCDE (c'est-à-dire un pays émergent).

Le Fonds pourra détenir, jusqu'à 10% de son actif net, des liquidités et avoirs équivalents afin de pouvoir payer les produits de rachat ou faire face à d'autres

besoins de liquidités. Ces avoirs pourront prendre la forme de billets de trésorerie et autres instruments du marché monétaire de notation « *investment grade* » libellés en USD (au minimum une notation BBB- attribuée par Standard & Poor's ou jugée équivalente par la Société de Gestion, ou via la notation interne à la Société de Gestion) dont l'échéance résiduelle n'excède pas 12 mois ainsi que de dépôts à terme et des comptes à vue. La Société de Gestion ne recourt pas exclusivement et mécaniquement aux notations émises par les agences de notation et met en œuvre sa propre analyse interne. Si la note d'un titre est revue à la baisse, la décision relative au respect des contraintes de notation prendra en compte l'intérêt des porteurs, les conditions de marché et la propre analyse de la Société de Gestion relative aux titres obligataires concernés.

Le Fonds peut être investi jusqu'à 10% de son actif net (i) en parts ou actions d'OPCVM relevant de la Directive Européenne 2009/65/CE, (ii) en FIA établi dans un Etat membre de l'UE et/ou en fonds d'investissement de droit étranger mentionnés au R.214-25 et répondant aux conditions de l'article R.214-13 du Code Monétaire et Financier. Ces OPC pourront être gérés par ODDO BHF Asset Management SAS, ODDO BHF Asset Management GmbH et ODDO BHF Asset Management LUX et seront compatibles avec la stratégie d'investissement du Fonds.

Dans le cadre de sa stratégie d'investissement, le Fonds est autorisé à avoir recours à des instruments dérivés à des fins d'investissement et de couverture, dans les conditions prévues par le Prospectus du Fonds.

Le portefeuille pourra être exposé au risque de change jusqu'à 100%. L'exposition maximale du portefeuille aux marchés (actions, OPC et dérivés) ne pourra dépasser 110% de l'actif net du Fonds, étant précisé que l'exposition maximale est la somme des expositions nettes à chacun des marchés (actions, taux, monétaire) auxquels le Fonds est exposé (somme des positions à l'achat et des positions en couverture).

Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées auprès du dépositaire chaque jour ouvré de la Bourse de Paris jusqu'à 11h15 (heure de Paris, CET/CEST) et sont exécutées sur la base de la valeur liquidative datée du jour même.

La part CI-EUR capitalise ses revenus.

Durée de placement recommandée : 5 ans

Ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant cette période.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.

Le profil de risque n'est pas constant et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Pourquoi le Fonds est classé dans la catégorie 6 :

Le Fonds présente un niveau de risques élevé dû à sa stratégie d'investissement en actions émises par des entreprises de toutes tailles y compris petites et moyennes capitalisations liées au secteur financier, à hauteur de 90% minimum de son actif, ce qui confère au Fonds un fort biais sectoriel.

Risques importants pour le Fonds non pris en compte dans l'indicateur :

Risque lié à l'utilisation des instruments financiers à terme (IFT) : le Fonds pouvant investir dans des produits dérivés, la valeur liquidative pourra baisser de manière plus significative que les marchés et instruments financiers sous-jacents à ces produits.

La survenance de l'un de ces risques pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative du Fonds.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts de commercialisation et de distributions des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	4,00 %
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et/ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué et sont acquis au distributeur. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins.

Frais prélevés par le Fonds sur une année

Frais courants	1,57 %
----------------	--------

Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances

Commission de surperformance	20 % TTC de la surperformance du Fonds par rapport à son indicateur de référence (MSCI ACWI Financials Index Net Return, en euros dividendes réinvestis) une fois les sous-performances passées sur les cinq derniers exercices toutes compensées. Montant de la commission de surperformance facturé au titre du dernier exercice : 0,01 %
------------------------------	---

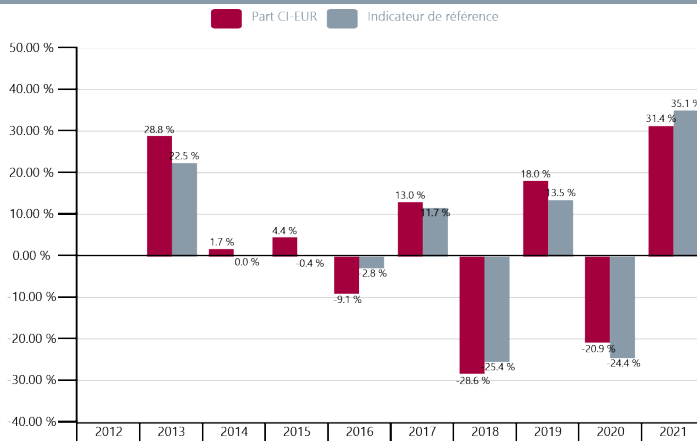
Les frais courants sont basés sur les coûts du dernier exercice, clos en juin 2021.

Les frais réels peuvent varier d'un exercice à l'autre. Pour chaque exercice, le rapport annuel du Fonds donne le montant exact des frais encourus.

Ils ne comprennent pas les commissions de surperformance, les frais d'intermédiation, excepté dans le cas d'entrée et/ou de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous reporter à la rubrique 'Frais et commissions' du prospectus, disponible sur am.oddo-bhf.com.

PERFORMANCES PASSES



Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances futures.

Les performances annualisées présentées dans ce diagramme sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par le Fonds.

Ce Fonds a été créé le 10/08/2007.

La devise de référence est EUR.

La stratégie d'investissement du Fonds a été modifiée le 15/09/2021.

Les performances antérieures à cette date ne sont donc pas représentatives de la gestion actuellement mise en oeuvre.

Jusqu'au 15/09/2021 l'indicateur de référence était STOXX Europe 600 Banks (Net Return). Depuis le 15/09/2021, l'indicateur de référence est MSCI ACWI Financials Index (Net Return) en euro.

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : CACEIS BANK

De plus amples informations sur le Fonds tels que le prospectus (Français, Anglais) et les documents périodiques (Français, Anglais) sont disponibles sur am.oddo-bhf.com ou peuvent être demandées gratuitement et à tout moment auprès de ODDO BHF Asset Management SAS - 12 boulevard de la Madeleine 75009 PARIS.

Les détails de la politique de rémunération sont disponibles sur le site internet de la société de gestion (am.oddo-bhf.com) et en version papier sur simple demande de l'investisseur auprès de la société de gestion.

La valeur liquidative du Fonds est disponible sur le site internet de la Société de Gestion.

D'autres catégories de parts sont disponibles pour ce Fonds.

La responsabilité de ODDO BHF Asset Management SAS ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Fiscalité :

Le Fonds peut servir de support de contrats d'assurance-vie.

Le Fonds en tant que tel n'est pas sujet à imposition. Les revenus ou plus-values liées à la détention de parts du Fonds peuvent être taxés selon le régime fiscal de chaque investisseur. En cas de doute, il est conseillé de s'adresser à un professionnel.

Ce Fonds est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers.

ODDO BHF Asset Management SAS est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 01/07/2022.